QUE PEUT-ON DIRE D'UN ARRÊT ? DE LA VÉRITÉ JUDICIAIRE À SON COMMENTAIRE

QUE PEUT-ON DIRE D'UN ARRÊT ? DE LA VÉRITÉ JUDICIAIRE À SON COMMENTAIRE

14 mai 2025
Salle des conseils 12, place du Panthéon
75005 Paris

Sous la direction du professeur Jean-François CESARO, directeur de l'École doctorale de droit privé, la conférence annuelle de l'école doctorale de droit privé aura lieu le le **14 mai 2025 à 17h** en salle des conseils au centre Panthéon. Elle aura pour thème « **Que peut-on dire d'un arrêt ? De la vérité judiciaire à son commentaire** ».

Le texte des interventions sera publié à la semaine juridique édition générale

Intervenants

Vincent VIGNEAU
Président de la chambre commerciale, financière et économique
Cour de cassation

Basile ZAJDELA
Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Pierre-Yves GAUTIER
Directeur de l'École de droit
Professeur de droit à l'Université Paris Panthéon-Assas
Laboratoire de droit civil
Institut Michel Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit

> S'inscrire à la conférence